

# PREFECTURE DES DEUX-SEVRES

## ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 2 janvier 2017, une enquête publique est ouverte du 6 février au 10 mars 2017 inclus, soit 33 jours consécutifs sur le territoire de la commune d'ALLOINAY portant sur la demande d'autorisation présentée par la SAEML 3D ENERGIES relative au projet d'exploitation d'un parc éolien comportant trois éoliennes sur la commune d'ALLOINAY, installation qui relève des dispositions du chapitre III du titre II du livre I<sup>er</sup> et le titre I<sup>er</sup> du livre V du Code de l'Environnement.

Cette demande, constituée conformément aux articles R. 512-2 à R. 512-10 du Code de l'Environnement, comporte notamment une étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement sur cette étude d'impact.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête resteront déposés en mairie d'ALLOINAY, impasse des trois érables -Gournay-Loizé- 79110 ALLOINAY et en mairie annexe, 3 place de la mairie- Les Alleuds- 79110 ALLOINAY, du 6 février au 10 mars 2017 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur les registres ouverts à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie d'ALLOINAY et en mairie annexe ainsi que par voie électronique, en indiquant précisément l'objet de l'enquête, selon ce modèle («projet éolien – commune d'ALLOINAY - SAEML 3D ENERGIES »), à l'adresse e-mail suivante : [pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr](mailto:pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr).

Monsieur Bernard ALEXANDRE, officier en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de POITIERS, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie d'ALLOINAY et en sa mairie annexe aux jours et heures suivants :

- **lundi 6 février 2017** de 9 h00 à 12 h00 en mairie d'ALLOINAY( *1 impasse des trois érables – Gournay Loizé - 79110 Alloinay*)
- **lundi 13 février 2017** de 14 h00 à 17 h00 en mairie annexe ( *3 place de la mairie – Les Alleuds - 79110 Alloinay*)
- **mercredi 22 février 2017** de 14 h00 à 17 h00 en mairie d'ALLOINAY
- **vendredi 3 mars 2017** de 14 h00 à 17 h00 en mairie annexe
- **vendredi 10 mars 2017** de 14 h00 à 17 h00 en mairie d'ALLOINAY.

En cas d'empêchement de Monsieur ALEXANDRE, Monsieur Pierre URBANSKY, officier supérieur de la gendarmerie en retraite, le remplacera dans ses fonctions jusqu'au terme de la procédure.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, sous format papier ou dématérialisé, à la Préfecture - Direction du Développement Local et des Relations avec les Collectivités Territoriales - Bureau de l'Environnement - pendant les heures d'ouverture au public, de 8h30 à 17h00.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête ou pendant la durée de celle-ci.

A l'issue du délai prévu à l'article 7 de l'arrêté préfectoral susvisé, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture des Deux-Sèvres - Bureau de l'Environnement, en mairie d'ALLOINAY et en sa mairie annexe pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

La décision d'autorisation d'exploiter au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, assortie de prescriptions ou la décision de refus sera prise par arrêté du Préfet des Deux-Sèvres.

Des informations pourront être demandées auprès de la SAEML 3D ENERGIES 14, Grande rue Notre Dame 79000 NIORT.

Le dossier d'enquête publique ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la Préfecture : <http://www.deux-sevres.gouv.fr> (rubriques « publications – annonces et avis – enquêtes publiques – enquêtes publiques départementales »).